

# ANALYSE DES DETERMINANTS DE L'ACCES AU FINANCEMENT DES PRODUCTEURS D'ANACARDE DANS LA COMMUNE DE DJIDJA AU CENTRE-BENIN

C. GADO ABOUDOU SALAMI<sup>1</sup>, A.-R. KOTCHONI<sup>2</sup>, O. KINDEMIN<sup>3</sup> J. A. YABI<sup>4</sup>

<sup>1, 2, 3</sup> Agro-économiste, Assistante de recherche au Laboratoire d'Analyse et de Recherche sur les Dynamiques Economiques et Sociales \_ Université de Parakou \_ Bénin (LARDES-UP)

<sup>4</sup>Enseignant-Chercheur, Professeur Titulaire des Université de CAMES, Directeur du Laboratoire d'Analyses et de Recherches sur les Dynamiques Economiques et Sociales \_ Université de Parakou \_ Bénin (LARDES-UP)

Correspondance auteur : razakkotchoni@yahoo.fr

## RESUME

L'objectif de cet article est d'analyser les déterminants de l'accès au financement pour les producteurs d'anacarde de la commune de Djidja au Centre du Bénin. A cet effet, les données ont été collectées auprès de 160 producteurs répartis dans quatre arrondissements de la commune de Djidja. Ces données ont été soumises à une analyse de contenu appuyée par des statistiques descriptives, le test de concordance de Kendall et une régression logistique. Les résultats obtenus ont montré que les facteurs qui influencent l'obtention de crédits sont entre autres la taille de l'exploitation, le revenu, l'âge et le niveau d'éducation. Par ailleurs, la crédibilité acquise par les exploitants agricoles de par leur adhésion à des groupements ou associations de production constitue un atout pour l'accès au crédit. La garantie financière que représente l'épargne constitue une preuve de la capacité de solvabilité et une base de définition du seuil du montant du prêt à accorder à ce producteur. La prise en compte de nos résultats aidera dans la recherche des solutions innovantes permettant de faire du crédit agricole une activité rentable pour les institutions financières et favorable au développement de l'agriculture et des chaînes de valeur agricoles dont l'anacarde.

**Mots clés :** Financement agricole, crédit, Institution de Micro finance, producteurs d'Anacarde, Djidja

## ABSTRACT

*ANALYSIS OF THE DETERMINANTS OF ACCESS TO FINANCING FOR CASHEW NUT PRODUCERS IN THE COMMUNE OF DJIDJA IN CENTRAL BENIN*

*The objective of this article is to analyze the determinants of access to finance for cashew nut producers in the commune of Djidja in southern Benin. To this end, data was collected from 160 producers in four districts of the commune of Djidja in central Benin. These data were subjected to a content analysis supported by descriptive statistics, Kendall's concordance test and logistic regression. The results showed that the factors that influence the obtaining of credit are, among others, the size of the farm, income, age and level of education. In addition, the credibility acquired by farmers through their membership in production groups or associations is an asset for accessing credit. The financial guarantee represented by savings constitutes proof of solvency and a basis for defining the threshold for the amount of the loan to be granted to this producer. Taking our results into account will help in the search for innovative solutions that will make agricultural credit a profitable activity for financial institutions and favorable to the development of agriculture and agricultural value chains, including cashew nuts.*

**Key words:** Agricultural financing, credit, Microfinance Institution, cashew nut producers, Djidja

## INTRODUCTION

Au Bénin, la filière anacarde représente une importante source de revenus et est régie par divers contrats agricoles (Miassi et Dossa, 2018). Elle contribue bien à la richesse agricole nationale, car elle contribue à 3 % au PNB du Bénin et à 7 % au PNB agricole du Bénin, et se positionnant deuxième culture d'exportation après le coton. Cette filière représente 8 % des recettes d'exportation du Bénin. Selon Akomagni (2018), la superficie emblavée est estimée à 200000 ha et le nombre de producteurs est de 192.000 dont 10.000 seulement sont membres de la Fédération Nationale des Producteurs d'Anacarde du Bénin (FENAPAB) à travers les coopératives de base. Malgré tout ce potentiel, le développement de cette filière est sujet à des contraintes dont son financement, et ce, en dépit de la pluralité des institutions des micro-finances (IMF) au Bénin (Sossou *et al.*, 2014). Ce qui limite l'intensification de cette culture et l'amélioration du niveau d'efficacité des producteurs (Girabi et Mwakaje, 2013). En effet, l'accès aux crédits est un facteur très déterminant de la production d'anacarde et donc du revenu obtenu de la vente de ses produits (Lawal *et al.*, 2010 ; Balogoun *et al.*, 2014). Le crédit agricole est également perçu comme un outil efficace pour le développement agricole durable dans plusieurs endroits du monde, car il leur permettait d'accéder à des intrants tels que des engrais, des semences améliorées et d'améliorer ainsi leur productivité (Girabi et Mwakaje, 2013). Malheureusement, il reste limité et contraignant pour les exploitations agricoles (Kacem et Zouaril, 2013). Le manque de crédit provoque donc une fluctuation relativement forte des performances agricoles, tant en termes quantitatifs que qualitatifs. Il limite l'adoption de nouvelles technologies, le respect des normes de bonne production, et de façon générale diminue la performance et le bien-être des producteurs (Fall, 2006).

Au vu de la persistance de la problématique de financement agricole, cet article se propose d'analyser les déterminants de l'accès au financement pour les producteurs d'anacarde dans la commune de Djidja au Bénin, à partir des données collectées auprès de 160 producteurs. De façon spécifique, nous allons identifier les déterminants socioéconomiques d'une part et d'autre part hiérarchiser les contraintes qui limitent la validation des dossiers

au niveau des Institutions de Microfinance.

## CADRE THEORIQUE

Plusieurs études ont été publiées sur les facteurs déterminant l'accès au crédit. Trois groupes de facteurs peuvent être distingués dans la littérature existante sur le sujet. Ces facteurs sont l'environnement financier, les termes et conditions du prêt imposés par les institutions des prêts et les caractéristiques sociales et économiques des emprunteurs.

Concernant le premier groupe de facteurs, Foltz (2004) et Carter (1988) ont identifié des imperfections qui influencent significativement la demande de crédit. Il s'agit du plafonnement des taux d'intérêt souvent imposés, la situation de monopole dont bénéficient souvent les institutions de micro finance surtout dans les milieux ruraux, les coûts élevés de transaction subis par les emprunteurs pour exprimer leurs demandes. Aussi, la moralité du client constitue-t-elle parfois un obstacle pour l'accès au crédit (Gobezie, 2005).

En ce qui concerne le deuxième groupe de facteurs, Schmidt et Kropp (1987) ont montré que le type d'institution financière et sa politique déterminent souvent l'accès ou non au crédit. La durée du crédit, les modalités de paiement et les mesures de sécurité requises lorsqu'elles ne correspondent pas aux groupes cibles amènent ces derniers à ne pas exprimer de demande ou au rejet systématique par l'institution si la demande est faite.

Ainsi, selon Hossain (1988), l'expérience de la Grameen Bank montre que les conditions imposées par les institutions formelles de crédit comme l'exigence de collatéraux ne devraient s'appliquer aux petits producteurs et aux plus pauvres dans l'obtention du crédit. Ces derniers peuvent utiliser des prêts et les rembourser si des conditions effectives de supervision et de remboursement sont mises en place.

Pour ce qui est du troisième groupe de facteurs, des études empiriques ont montré que l'âge, le niveau de revenu de l'exploitation agricole, les sources de revenu, les actifs de l'exploitation, la taille de l'exploitation, le mode de faire-valoir des terres agricoles cultivées, le niveau d'éducation, la distance séparant l'emprunteur des sources potentielles du crédit, l'historique de la relation entre l'institution et l'individu, l'appartenance à un groupement, les garanties

sont autant de variables qui influencent l'accès au crédit (Yabil, 2013 ; Fall, 2006).

Pour cette étude, l'accès au crédit signifie que l'emprunteur a eu le crédit demandé soit partiellement ou en totalité. Il s'agit également du crédit formel.

## METHODOLOGIE

### ZONE D'ETUDE

La commune de Djidja est située au Centre du Bénin, à 7°20' de latitude Nord et 1°56' de longitude Est. Elle est le grenier du département du Zou, et elle assure la sécurité alimentaire du sud entier qu'elle alimente grâce à la forte production agricole.

Le choix de cette commune se justifie par le fait que l'anacarde occupe une place importante dans les systèmes de production. Elle est située dans la zone de concentration de la production d'anacarde au Bénin et plusieurs IMF interviennent dans cette commune pour financer les producteurs du coton qui est la filière la mieux organisée.

Le climat de la commune de Djidja est de type subéquatorial tendant vers le soudano-guinéen dans les parties septentrionales. Elle s'adapte bien aux régions semi-arides et arides avec une période sèche de 4 à 6 mois, et peut se développer sous une pluviométrie annuelle comprise entre 800 et 1800 mm, répartie sur 5 à 7 mois consécutifs de l'année. La plante tolère des régimes pluviométriques de type uni et bimodal. Les récoltes de l'anacarde se font généralement de février à mai (PDC \_ Djidja, 2017).

Plusieurs types de sols observés sont favorables à la production agricole. On distingue : les sols ferrallitiques, les sols ferrugineux tropicaux, les vertisols, et les sols hydromorphes. Cependant, ces sols sont généralement exploités par des agriculteurs pour la production d'anacarde. Pour ce qui est du sol, l'anacardier peut se développer sur une large gamme de sols incluant les sols sableux, latéritiques et rocheux. L'anacardier s'adapte aux sols argilo-sableux bien drainés, profonds avec un pH neutre ou légèrement acide. Par contre, l'espèce croît moins bien sur les sites inondables ou salés (Djènontin, 2013).

La commune de Djidja a un couvert végétal naturel mais, qui est aujourd'hui très dégradé à

cause surtout de la fabrication du charbon de bois (Arouna, 2012). On y rencontre par endroits des îlots de forêt donnant l'aspect d'une végétation arborée ou arbustive. Deux forêts classées sont encore entretenues et complétées par des plantations de *Tectona grandis* (teck) à Dan et Setto. Ces forêts couvrent respectivement 1237 et 3150 hectares. Les essences prédominantes sont *Parkia biglobosa*, *Isobernilia doka*, *Bligia sapinda*, *Daniella oliveri*, *Vitellaria paradoxa*, *Vitex doniania*, *Ficus capensis* et *Azzeria africana*. Actuellement, ces formations végétales sont détruites du fait de l'intensification agricole. Dans le secteur, les plantes pérennes coexistent et partagent le terroir avec les plantations d'anacardier.

### ECHANTILLONNAGE

La taille de l'échantillon a été déterminée à partir de la formule de Schwartz (1994) qui se présente comme suit :

$$n = \frac{N \times P(1 - P) \times t^2}{t^2 \times P(1 - P) + m^2(N - 1)}$$

N désigne l'effectif total de la population cible, c'est-à-dire l'effectif de la population agricole de la commune. P la proportion de producteurs d'anacarde parmi les producteurs agricoles et t, le Niveau de confiance. En sciences sociales t est égal à 1,96. m est la marge d'erreur d'échantillonnage. En sciences sociales, m = 5 %. n est la taille de l'échantillon (nombre d'agence à enquêter).

Tout calcul fait, on obtient  $n = 159,67$  ; soit  $n = 160$ .

Au total, 160 producteurs répartis dans les arrondissements de Djidja, Setto, Monsourou et Agouna ont donc été prospectés suivant l'aire d'occupation, la taille et la productivité des plantations. On note aussi dans ces départements la présence constante des structures de financement depuis cinq dernières années. A partir des données disponibles, trois (03) villages ont été identifiés par arrondissement du fait qu'ils constituent des zones de forte production d'anacarde. A l'intérieur de chaque village, les producteurs ont été choisis de façon aléatoire en utilisant la table des nombres aléatoires sur Excel à partir des listes obtenus auprès des agents d'encadrement.

En plus de des producteurs enquêtés, toutes les 11 agences de microfinance installées dans la commune de Djidja ont été enquêtées.

**Tableau 1** : Répartition par arrondissement de la taille de l'échantillon.*Distribution of sample size by district.*

Arrondissements	Nombre de producteurs	Producteurs enquêtés
Djidja	620	41
Setto	580	38
Monsourou	540	36
Agouna	675	45
Total	2415	160

## COLLECTE DES DONNEES

L'enquête par questionnaire s'est effectuée à l'aide des fiches d'enquêtes pour recueillir auprès des informations auprès des personnes ciblées. Deux différentes catégories d'acteurs ont été rencontrées dans le cadre de cette étude. Il s'agit des producteurs d'anacarde et des fournisseurs de services financiers. Les différentes informations recueillies auprès des producteurs d'anacarde sont : i) les caractéristiques socio-économiques des enquêtés (âge, sexe, niveau d'éducation, ...) et, ii) les relations avec l'extérieur (appartenance à une coopérative, contact avec le service de vulgarisation, la demande des crédits par les producteurs ...). Les informations auprès des fournisseurs de services financiers sont principalement les conditions de validation d'un dossier de demande de crédit (critères, pièces à fournir, type de garantis exigés, ...).

## MODELE ET METHODES D'ANALYSES DES DONNEES

Plusieurs méthodes d'analyse ont été utilisées pour pouvoir atteindre les objectifs fixés. Pour la caractérisation de l'offre des services financiers à la production d'anacarde par les IMF et celle de la demande des services financiers par les producteurs de la noix de cajou, la statistique descriptive (moyenne, minimum, maximum, écart-type) a été calculée.

Quant à l'analyse des facteurs déterminant la

demande et l'accès effectif des producteurs de la noix de cajou, un modèle logit a été estimé.

## Description de la régression logistique

Pour identifier les déterminants de l'accès au crédit des exploitations agricoles, la régression logistique a été utilisée. L'accès au crédit des exploitations agricoles constitue le phénomène à modéliser. Cette décision est représentée par une variable binaire prenant la valeur 1 si une exploitation agricole a accès au crédit et la valeur 0 sinon.

Le modèle économétrique requis dans ce cas est alors un multinomial de type logit ou probit selon la loi de distribution retenue sur les termes d'erreur.

Soit  $A_i$  une variable binaire indiquant l'accès ou non au crédit des IMF pour une exploitation agricole  $i$  ( $i = 1, \dots, N$ ) avec  $A_i = 1$  si accès et 0 si non et  $A_i^*$  une variable latente associée à  $A_i$ . Cette variable latente est fonction d'une matrice de variables explicatives  $X_{ij}$  traduite dans l'équation (1) :

$$A_i = a + \sum_{j=1}^J \beta_j X_{ij} + \varepsilon_1 \quad (1)$$

Où  $\varepsilon_1$  est un terme aléatoire dont la distribution est donnée par la fonction de densité  $f$ .

$$A = 1 \text{ si } A_i^* > 0$$

En remplaçant (1) dans (2), on obtient :

$$A = 0 \text{ si } A_i^* \leq 0 \quad (2)$$

$$p(A_i = 1) = p(\varepsilon_1 > -a - (\sum_{j=1}^J \beta_j X_{ij})) = p(-\varepsilon_1 \leq (a + \sum_{j=1}^J \beta_j X_{ij})) = F(a + \sum_{j=1}^J \beta_j X_{ij}) \quad (3)$$

Où  $F$  est la fonction de répartition correspondant à la fonction de densité  $f$ . Suivant la nature de la distribution de  $f$  qui peut être normale ou logistique, l'estimation de l'équation (3) est faite

par un modèle probit binomial ou un logit binomial. C'est ce dernier modèle qui a été retenu dans cette analyse. Les variables utilisées et leurs codages se présentent.

**Tableau 2** : Variables qualitatives et quantitatives incluses dans le modèle.

*Qualitative and quantitative variables included in the model.*

Variables	Codes	Modalités	Signes attendus
Sexe	SEXE	1 = homme, 0 = femme	+
Contact avec un service d'appui	CONTACT	1 = oui, 0 = non	+/-
Activité principale	ACTPRINC	1 = oui, 0 = non	+
Appartenance à un groupement	GROUP	1 = oui, 0 = non	+
Distance à l'IMF	DISTIMF	1 = oui, 0 = non	+
Formation de renforcement	FORM	1 = oui, 0 = non	+
Alphabétisation/Education	NIVEDUC	0 = non 1 = oui	+
Nombre d'années d'expérience	EXP		+
Taille du ménage	TAILLM		-
Revenu	REVENU		+
Age	AGE		+/-
Superficie en anacarde	SUP		+

Avant la spécification et l'estimation du modèle, une analyse systématique des coefficients de corrélation partiels des variables explicatives a été réalisée pour identifier les éventuels problèmes de multi colinéarité. La matrice de corrélation a montré qu'aucun de ces coefficients n'était élevé (sensiblement inférieur à 0,8) pour les variables incluses dans le modèle hormis l'âge et l'expérience. Il est donc espéré que les estimations ne souffrent pas de problèmes de multi colinéarité. Ainsi, l'analyse des déterminants de l'accès au crédit a été faite sur la base d'une approche mixte combinant aussi bien la méthode qualitative que la méthode économétrique. Sur la base des données primaires collectées au niveau de l'ensemble de l'échantillon, le modèle de régression logistique (logit) binomial a été utilisé afin d'examiner les déterminants de l'accès au crédit.

## RESULTATS

### CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES ENQUETES

Le tableau 3 présente les caractéristiques socio-économiques des producteurs enquêtés. L'analyse des activités principales menées au sein des exploitations montre que 31,87 % des producteurs ont pour activité principale l'agriculture. Les producteurs exerçant principalement l'exploitation forestière

représentent 25 % de l'effectif total. En plus de ces deux activités, d'autres activités sont menées par les producteurs d'anacarde. Il s'agit du commerce, l'artisanat, de l'élevage et de la transformation des produits agricoles avec respectivement 20,62 % ; 13,12 % ; 7,5 % et 1,87 %.

L'âge moyen des chefs d'exploitation est de 44 ans. Parmi eux, 97 % sont mariés contre 1,2 % qui sont célibataires et 1,8 % qui sont veufs ou divorcés. Ils appartiennent à des ménages généralement de grande taille. En effet, la taille moyenne des ménages est de 9 membres pour les producteurs ; ceux-ci constituent la main d'œuvre familiale qui participe en grande partie à la production et au ramassage des noix d'anacarde.

Les résultats des données de terrain montrent que 61 % des enquêtés ne savent ni lire, ni écrire. Les femmes représentent 88 % de cette catégorie. Aussi, 15 % des producteurs ont-ils suivi des cours d'alphabétisation. Seulement 14 % ont été scolarisés et savent lire et écrire. Cela pourrait affecter négativement leur capacité à répondre aux exigences des IMF pour la constitution des dossiers de crédit.

L'appartenance à une organisation ou une association de la filière anacarde est devenue une exigence afin de bénéficier de certains services, la défense des droits et intérêts, l'accès à l'information et au financement, l'accès aux formations et renforcement de capacité des

membres. Plus de 63 % des enquêtés ont déclaré appartenir à au moins une organisation et 8 % sont membres de la FENAPAB. Ce faible taux est dû aux frais d'adhésion qui est de 3000 f et à la part sociale de 10 000 f que doit libérer chaque opérateur et ceci conformément à la loi uniforme de l'OHADA qui régit désormais les coopératives.

Les données de terrain montrent que la moyenne des expériences des acteurs est de 10 pour les producteurs échantillonnés. La taille moyenne des exploitations étudiées varie entre 0,5 et 12 hectares avec une moyenne de 5,5 ha pour les producteurs ayant adressé au moins une demande de crédit ces cinq dernières années.

**Tableau 3 :** Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés.

*Socio-demographic characteristics of respondents.*

Variables qualitatives			
Variables	Modalités	Fréquences relatives (%)	
Activité principale	Agriculture	31,87	
	Exploitation forestière	25	
	Commerce	20,62	
	Artisanat	13,12	
	Elevage	7,5	
	Transformation des produits agricoles	1,87	
	Total	100	
Sexe	Marié	97	
	Célibataire	1,2	
	Divorcé/veufs	1,8	
	Total	100	
Instruction/ Alphabétisation	Aucun	71	
	Alphabétisé	15	
	Scolarisé	14	
Appartenance à une OP	Autre	100	
	Oui	63%	
	Non	27%	
Total	100		
Variables quantitatives			
Variables	Minimum	Moyenne	Maximum
Expérience	5 ans	10 ans	21 ans
Age	23 ans	44 ans	67 ans
Superficie	0,5 ha	5,5 ha	12 ha
Taille du ménage	3 membres	9 membres	16 membres

**Source :** Traitement des données d'enquête, Décembre 2020.

#### ANALYSE DES FACTEURS DETERMINANTS L'ACCES AU CREDIT DES PRODUCTEURS D'ANACARDE

#### **Analyse des déterminants liés aux producteurs**

La régression logistique a été réalisée pour apprécier les déterminants de l'accessibilité aux crédits des exploitants agricoles. Le tableau 4 présente les résultats de l'analyse des déterminants de l'accès au crédit agricole des IMF par les producteurs étudiés.

**Tableau 4** : Résultats du modèle logit d'analyse des déterminants de l'accès au crédit.*Results of the logit model analysing the determinants of access to credit.*

Variabes	Coefficients	Significativité
REVENU	0,42***	0,001
TAILLM	-0,067***	0,001
FORM	-0,47	0,12
GENRE	0,16	0,760
CONTACT	0,71	0,317
ACTPRINC	-0,00	0,205
GROUP	0,74**	0,031
DISTIMF	0,56*	0,065
NIVEDUC	0,40*	0,051
AGE	-0,09	0,072
SUP	0,08	0,573
Résumé du modèle	Log vraisemblance = -13,74 Chi-deux = 19,825 Signification du modèle (Prob > chi2) = 0.0000*** Pseudo-R2 de McFadden = 0,3842	

\*\*\* significatif au seuil de 1 % ( $p < 0,01$ ) ; \*\* significatif au seuil de 5 % ( $p < 0,05$ ) ; \* significatif au seuil de 10 % ( $p < 0,10$ ).

**Source** : Traitement des données d'enquête, Décembre 2020.

Les résultats de l'estimation du modèle logit indiquent que la variable instruction (NIVEDUC) a une influence positive et significative sur l'accès au crédit au seuil de 10 %. Ainsi, plus un exploitant est instruit, plus il a de chance d'obtenir des crédits. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les producteurs instruits ont plus l'ouverture d'esprit et se plient facilement aux exigences des IMF pour l'obtention du crédit. En effet, le niveau d'instruction témoigne de l'aptitude du client à pouvoir gérer les crédits obtenus, à mieux gérer les formalités inhérentes à la demande et les bénéfices des crédits. Il accroît l'habileté de l'acteur à prendre des décisions après analyse des informations disponibles à son niveau. Ceci pourrait aussi s'expliquer par la relation de confiance qui naît entre l'agent de crédit et l'emprunteur lorsque ce dernier est instruit.

La taille du ménage a une influence significative, mais négative sur l'accès au crédit au seuil de 1 %. Cela pourrait s'expliquer par le fait que l'effectif élevé dans un ménage constitue une main d'œuvre familiale gratuite. Ainsi, l'exploitant a besoin de moins de ressources financières pour les activités de l'exploitation, la grande partie étant assurée par la main d'œuvre familiale.

L'appartenance à un groupement de producteurs d'anacarde a une influence positive sur l'accès aux microcrédits au seuil de 5 %. Cela peut s'expliquer par le fait que l'appartenance à un groupement facilite le contact entre le producteur et les structures d'appui dont les IMF. En effet, les producteurs appartenant à des organisations de producteurs ont une grande chance de bénéficier de crédit. Ceci n'est pas surprenant du moment où les regroupements de personnes sont beaucoup plus préférés par les IMF à cause, disent-elles, de leur solidarité. Cette solidarité sécurise le crédit et leur garantit un fort taux de remboursement.

Le revenu a aussi une influence positive et significative au seuil de 1 %. Autrement dit, lorsque le revenu global du producteur est élevé, la probabilité d'obtenir le crédit est forte. Cela pourrait s'expliquer par le fait que ceux qui ont un revenu élevé libèrent facilement les frais de dossier et disposent généralement de la caution de garantie exigée par l'IMF. Rappelons qu'il s'agit ici du revenu global et non du revenu obtenu de la production d'anacarde. Pour l'IMF, la garantie financière est une preuve de la capacité de solvabilité du producteur et constitue une

base de définition du seuil du montant du prêt à accorder à ce producteur.

L'âge également influence négativement l'accès au crédit au seuil de 10 %. Cela peut s'expliquer par le fait que les personnes âgées disposent de plus de ressources pour faire face aux dépenses de l'exploitation et préfère donc éviter les endettements.

### Déterminants liés aux fournisseurs de crédit

Comme tout produit financier, l'accessibilité au crédit est régie par des normes définies par les structures de microcrédit. La seule satisfaction

à ces critères devrait garantir la porte d'accès à cet instrument important pour le monde agricole qu'est le crédit. Ainsi, au nombre des exigences, figurent des facteurs qui parfois sont de véritables obstacles à son accessibilité. En effet, les producteurs d'anacarde de la commune de Djidja, en général, doivent satisfaire à la constitution d'un dossier personnel, la présentation d'une pièce d'état civil, l'ouverture d'un compte, la disposition d'une garantie matérielle et d'une garantie financière.

Pour mieux apprécier le poids de ces contraintes dans l'accès au crédit, le test de concordance de Kendall est réalisé. Les résultats obtenus sont présentés dans le tableau 5.

**Tableau 5** : Conditions des IMF affectant l'accès aux crédits.

*MFI conditions affecting access to credit.*

Conditions	Indice de rang de Kendall	Rang
Appartenance à une OP	7,50	1
Payement frais de dossier	7,90	2
Ouverture d'un compte	8,65	3
Existence de pièces d'état civil	9,21	4
Montant épargné	9,60	5
Superficie cultivée	9,88	6
Activité principale	10,16	7
Test de concordance de Kendall	N = 11 Chi-deux = 289.40 Probabilité = 0.000	W de Kendall = 0.367*** Di = 7

\*\*\* significatif à 1 %

**Source** : Traitement des données d'enquête, Décembre 2020.

En milieu rural de la commune de Djidja, l'appartenance à une OP reste la principale raison sur laquelle les IMF se basent pour accorder le crédit aux demandeurs. En effet, l'appartenance à un groupement permet de pallier à l'absence de garantie et à l'incapacité à payer les frais de dossiers. Les producteurs en milieu rural ne disposent toujours pas ni de garantie ni de frais de dossiers, et il devient impérieux de sécuriser le crédit alloué par des cautions morales de leurs coopératives ou groupement d'appartenance. Ainsi, les membres du groupe constituent une garantie vis-à-vis des autres membres. L'appartenance à une OP de producteurs d'anacarde est la piste la plus appropriée pour bénéficier du prêt groupé. D'où l'appartenance à une OP comme facteur majeur pour accéder au crédit.

Il est suivi de la capacité du demandeur à payer les frais de dossiers de demande de crédit. Celui-ci concerne surtout le crédit individuel. La

capacité du demandeur à fournir les frais de dossier témoigne de sa capacité à rembourser le crédit engagé.

En troisième position vient l'ouverture d'un compte épargne. Les IMF privilégient les producteurs qui disposaient de compte épargne et qui l'alimentent régulièrement pour l'octroi des crédits. Cependant, le producteur qui n'en disposait pas peut être autorisé à le créer au moment où il exprime son besoin en crédit.

Le quatrième facteur énuméré est la possession d'une pièce d'état civil en milieu rurale. Certaines conditions sont difficiles à satisfaire en milieu rurale. La possession d'une pièce d'état civil en est une. En effet, les producteurs en général, ne disposent pas souvent d'une pièce d'identité, d'un acte de naissance ou d'un document équivalent. Ces documents sont très souvent exigés par les IMF. Cependant, si une des trois contraintes identifiées ci haut sont surmontées, les IMF pourraient ne pas être trop regardant

sur la possession d'une pièce d'identité. Mais, si le montant est élevé, déjà à partir d'un million, il faut forcément avoir une pièce d'état civil ". Autrement dit, même si le producteur d'anacarde dispose de garanties de valeurs considérables, il faut qu'il dispose d'une pièce d'état civil. Depuis que les cartes d'électeurs ne sont plus manuelles, la disposition d'une carte d'identité n'est plus pour autant une contrainte pour l'accès au crédit. La plupart des producteurs en dispose.

En cinquième position, vient l'épargne. En effet, l'épargne est également importante dans l'obtention du crédit à montant élevé car elle est exigée par les IMF et peut faire au moins 20 % du montant demandé. Le plus souvent, après l'ouverture du compte, les producteurs doivent disposer d'une capacité pour épargner régulièrement dans le compte. D'où l'importance du montant épargné peut influencer l'accès au crédit.

Les autres facteurs énumérés lors des entretiens concernent la superficie cultivée et l'activité principale du demandeur. La grandeur de la superficie est positivement corrélée avec le bénéfice du crédit, donc la capacité à rembourser l'emprunt. En ce qui concerne l'activité principale, selon les enquêtés, les IMF privilégient plus les producteurs de coton et de maïs dans la

commune de Djidja. Ainsi, même en étant producteur d'anacarde, il faut avoir un champ de coton et/ou de maïs pour accroître ses chances d'avoir du crédit ; le coton et le maïs étant les filières les mieux organisés, qui bénéficient plus de l'attention des décideurs politiques et par ricochet, des renforcements de capacité en gestion de crédit pour les acteurs.

### **Adéquation des services financiers offerts aux besoins de financement des producteurs d'anacarde**

L'analyse des demandes de crédit pour le fonctionnement des exploitations agricoles met en évidence que les montants accordés par les institutions de micro-finance couvrent environ la moitié des besoins en fonds de roulement de ces exploitations agricoles.

Les crédits octroyés aux producteurs ont été comparés aux besoins nécessaires d'entretien des plantations. Le montant moyen de crédit obtenu par les producteurs d'anacarde est de 75 000 Fcfa par hectare de plantation. Alors que les besoins de production s'élève à 173 000 Fcfa par an pour une plantation déjà productive. Le tableau 6 présente l'estimation des charges annuelles pour l'entretien d'un hectare d'anacarde.

**Tableau 6** : Estimation des charges annuelles pour l'entretien d'un hectare d'anacarde.

*Estimated annual costs of maintaining one hectare of cashew trees.*

Libellés	Quantité	Prix unitaire	Coût total en FCFA
Entretien	3	30 000	90 000
Elagage	1	25 000	25000
Ramassage des noix (récolte)	1	11 000	11000
Sacs pour conditionnement	6	500	3000
Mise en sac de la récolte	1	3000	3000
Transport récolte	1	2500	25000
Pare feu	1	16 000	16000
<b>Total</b>			<b>173 000</b>

**Source** : Traitement des données d'enquête, Décembre 2020.

L'analyse des coûts de production au sein des exploitations agricoles révèle deux principales dépenses. Il s'agit de l'entretien et l'élagage. Les autres dépenses concernent le ramassage des noix (récolte), les sacs pour le conditionnement des noix, la mise en sacs de la récolte, le transport de la récolte et la mise en œuvre des pare feu pour la sécurisation des plantations.

Par ailleurs, il ressort que par année, le producteur a besoin d'environ 173 000 Fcfa par hectare pour assurer un bon entretien à sa plantation, soit environ 519 000 Fcfa sur une période de trois ans. Dans les exploitations, l'analyse de la structure des coûts de production montre que la main-d'œuvre (salarisée et familiale) constitue le poste de dépenses occupant la part la plus élevée dans les coûts totaux de production.

L'analyse de l'adéquation du crédit obtenu avec les besoins d'entretien par producteur a permis de constater que, pour la majorité des bénéficiaires (88 % des bénéficiaires), les crédits offerts sont loin de couvrir les charges d'entretien des plantations. Ce constat d'inadéquation des crédits offerts est aussi largement partagé par les producteurs eux-mêmes.

Par ailleurs, les producteurs ont déclaré parfois qu'on observe des retards pour la mise en place de ces fonds. Du côté des IMF pour ce qui est de l'adéquation des services offerts avec les besoins des producteurs, les avis sont carrément autres. En effet, 75 % des IMF interviewés ont estimé que les producteurs d'anacarde clients de leurs institutions sont satisfaits de leurs services malgré les quelques requêtes formulées.

Parfois le crédit demandé par le producteur tarde à lui être octroyé. Par conséquent, il est parfois utilisé pour servir à d'autres fins. D'autres producteurs sont contraints d'adhérer à des groupes de tontines pour faciliter le remboursement du crédit contracté.

## DISCUSSIONS

Nos résultats rejoignent ceux de plusieurs auteurs dont Ololade et Olagunju (2013) et Adékambi *et al.*, (2010). En effet, en rapport avec les termes et conditions du prêt imposés aux emprunteurs, Ololade et Olagunju (2013) ont étudié les déterminants de l'accès au crédit des

agriculteurs dans l'Etat d'Oyo au Nigéria et ont constaté que c'est l'absence de garantie qui empêche plusieurs producteurs de riz d'accéder au crédit. En rapport avec l'environnement financier, Lapenu, (2008) a identifié cinq raisons principales qui expliquent les difficultés de financement. Il s'agit de l'enclavement important des populations qui rend coûteux l'accès au service financier, le faible niveau de formation compliquant le développement d'une offre locale de service, le manque de garantie appropriée et les cadres réglementaire peu favorable. Le cadre réglementaire étant appliqué à tous, n'a pas été abordé dans notre étude. Pour Niyongabo (2010), le fait que les banques commerciales qui se sont aventurées à financer l'agriculture avaient accumulé les impayés qui ont fini par absorber leur fond propre par la mise en œuvre des provisions et ont provoqué des faillites constitue aussi un frein pour le financement des producteurs.

En ce qui concerne les caractéristiques de l'emprunteur, Adékambi *et al.*, (2010) ont identifié le niveau d'éducation comme facteur influençant l'accès au crédit. En effet, l'emprunteur instruit développe l'habileté du demandeur à prendre des décisions après analyse des informations disponibles à son niveau. Ce qui concorde avec nos résultats. Toujours en harmonie avec nos résultats, Adéoti *et al.* (2002) ont utilisé un modèle économétrique Logit comme outil pour analyser les facteurs affectant l'accès au crédit dans huit pays d'Afrique subsaharienne. Les résultats ont montré que la taille des ménages, le contact avec les services de vulgarisation, les revenus extra-agricoles et le niveau d'éducation affectent positivement la probabilité l'accès aux services financiers. Selon Diarra (2013), la stabilité et les connaissances techniques font partir des raisons les plus importantes amenant les agriculteurs à travailler sous contrat avec l'intervention des structures d'appuis techniques et financières.

Enfin, pour la majorité des producteurs d'anacarde, le financement des activités de production et particulièrement les opérations d'entretien des plantations demeurent l'une des plus grandes difficultés. Mais des crédits mis en place ne sont toujours pas appropriés (Kotchofa, 2014). Face à cette contrainte et en absence de crédits appropriés, les producteurs se tournent vers des usuriers qui leur font des avances sur achat à des taux d'intérêt très exorbitants.

## CONCLUSION

La présente étude a permis d'étudier les déterminants de l'accès au crédit pour les producteurs d'anacarde au Centre Bénin. De ce fait, les facteurs propres aux demandeurs de crédit, ainsi que les facteurs liés aux fournisseurs de services financiers ont été analysés. L'adéquation entre ces services financiers offerts et les besoins réels de financement des producteurs d'anacarde a été analysée. Les résultats ont montré que certaines conditions restent contraignantes pour les uns et peu contraignantes pour les autres. Il s'agit entre autres, de la possession de garanties (matérielles et financières), de pièces d'acte civil, du niveau d'éducation formelle, du paiement des frais de dossier, du taux d'intérêt appliqué par l'IMF, de la période de déblocage et de la durée du crédit. Les résultats indiquent également que les crédits offerts sont loin de couvrir les charges d'entretien des plantations.

En conclusion, il convient donc de rechercher des solutions innovantes permettant de faire du crédit agricole une activité non seulement rentable pour les institutions financières, mais surtout favorable au développement de l'agriculture et des chaînes de valeur agricole dont l'anacarde. Pour y arriver, les fournisseurs de services financiers pourraient doter leurs agences d'expert chargé de crédit agricole, afin que soient mis en place, des crédits spécifiques adaptés aux filières agricoles.

## REFERENCES

- Adékambi A. 2010. Perception paysanne et adoption des biopesticides et/ou extraits botaniques en production maraîchère au Bénin. 3th African Association of Agricultural Economists (AAAE) and 48th Agricultural Economists Association of South Africa (AEASA) Conference, Cape Town, South Africa, September 19-23, 2010. 22 p. africaine: le cas de Nyesigiso au Mali. CCSD/CNRS. 49 p.
- Adéoti P. Y., Oloukoï L. et Sossou H. C. 2005. Analyse de la compétitivité de la filière anacarde au Bénin. Rapport technique final, PAPA/INRAB, Bénin. 35 p.
- Akomagni A. L. 2018. Etude diagnostique du fonctionnement du marché de l'anacarde et perspectives sur les politiques nationales de développement de la filière au Bénin. Rapport final, 100 p.
- Arouna O. 2012. Cartographie et modélisation prédictive des changements spatio-temporels de la végétation dans la Commune de Djidja au Bénin : implications pour l'aménagement du territoire, Thèse de Doctorat, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines et Faculté des Sciences et Techniques, Université d'Abomey-Calavi, Abomey-Calavi, Bénin, 246 p.
- Balogoun I., Saïdou A., Ahoton E. L., Amadji G. L., Ahohuendo B. C., Adebo I. B., Babatounde S., Chougourou D., Adoukonou-Sagbadja H. et Ahanchede A. 2014. Caractérisation des systèmes de production à base d'anacardier dans les principales zones de culture au Bénin. *Agronomie africaine* 26(1) : 9-22.
- Diarra L. 2013. Analyse de l'impact de la régulation sur la prise de risque par les banques. Mémoire : Faculté des Sciences économiques et de gestion, Université du Sud Toulon Var (France). 79 p.
- Djenontin A. A. M. 2013. Perception des producteurs sur les facteurs climatiques affectant la productivité de l'anacardier dans la commune de Djougou au Bénin, Mémoire Pour l'obtention du Diplôme de Licence Professionnelle à la FSA/UAC, Abomey-Calavi, Bénin, 82p.
- Fall A. A. 2006. Impact du crédit sur le revenu des riziculteurs de la vallée du fleuve. Sénégal. Thèse de doctorat : Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Montpellier, 215p
- Girabi F. et Mwakaje, A. E. L. G. 2013. Impact of microfinance on smallholder farm productivity in Tanzania: the case of Iramba district. *Asian Econ. Fin. Rev.* 3(2):227-242.
- Kacem S. et Zouaril, S. G. 2013. Analyse des déterminants d'accès aux services financiers des associations de microcrédit dans la Tunisie rurale. Université Sfax. 15 p.
- Kotchofa R. A. 2014. Contraintes et opportunités de création de valeur ajoutée dans les chaînes de transformation des fruits du karité (*Vit ellaria paradoxa*) et du cajou (*Anacardium occidentale*) dans les Provinces de la Sissili et du Houetau BurkinaFaso, Mémoire de Master Professionnel en Innovation et Développement en Milieu Rural, UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU/ UFR-SH, 100p.
- Lapenu C. 2008. Evolutions récentes dans l'offre et les stratégies de financement du secteur rural: Echanges d'expériences et synthèse bibliographique, Rapport, CE-RISE. 31p

- Lawal J. O., Oduwole O. O., Shittu T. R. and Muyiwa A. A. 2010. Profitability of value addition to cashew farming households in Nigeria. *African Crop Science Journal* 19(1): 49-54.
- Miassi, Y. et Dossa, F. (2018). Socio-Economic Determinants of the Adoption of Agricultural Contracts: Case of Cashew Farmers in North-Eastern Benin. *International Journal of Progressive Sciences and Technologies, International Journals of Sciences and High Technologies*, 2018, 6 (2), pp.243-250. ?hal-01689037?
- Niyongabo, E et Perilleux, A. 2010. Microfinance et financement de l'investissement en milieu rural. Potentiel des coopératives et synergies avec les politiques publiques. *De Boeck Supérieur " Mondes en développement "* Vol4 n° 152, pp45 à 56 ISSN 0302-3052 ISBN 978280416107
- Ololade R. A. and Olagunju F. I. 2013. Determinants of access to credit among rural farmers in Oyo State, Nigeria. *Global J. Sci. Front. Res. Agric. Vet. Sci.* 13(2) :17-22
- PDC\_Djidja 2017. Plan de Développement Communal (PDC) 2018-2022, Commune de Djidja. 126p.
- Sossou C. M., Noma F. and Yabi J. A., 2014. Rural Credit and farm efficiency: Modelling farmers credit allocation decisions, evidences from Benin. *Hindawi Publishing Corporation. Econ. Res. Int.* Article ID 309352. 8 p.
- Yabile K. R. 2013. Déterminants de la sous-alimentation des ménages en Côte-d'Ivoire : cas des régions Centre et Centre-Est.